

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 27 (1939)

**Heft:** 547

**Artikel:** Les suffragistes suisses à Brugg : [1ère partie]

**Autor:** Bonard, S.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263393>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La Suisse défend sa  
propre liberté et son indé-  
pendance en élevant la  
voix contre l'emploi im-  
puni de la violence.

Gottfried KELLER.

|                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b><br/>M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b><br/>M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne<br/>Compte de Chèques postaux I. 943</p> | <p><b>Organe officiel</b><br/>des publications de l'Alliance nationale<br/>de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p> | <p><b>ABONNEMENTS</b><br/>SUISSE... Fr. 6.-<br/>ÉTRANGER... 8.-<br/>Le numéro... 0.25</p> <p><b>ANNONCES</b><br/>11 cent. le mm.<br/>Largeur de la colonne: 70 mm.<br/>Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est<br/>délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de<br/>l'année en cours.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos lecteurs de bien vouloir prendre note, ainsi que les correspondants particuliers de la Rédaction, que, dès la parution de ce numéro, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du MOUVEMENT est de nouveau

Crêts de Pregny, Genève

et que tout envoi adressé à la rue Töpffer subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

## Les suffragistes suisses à Brugg

Cette XXVIII<sup>me</sup> Assemblée de délégués, tenue le 20 mai, a été fort réussie et bien fréquentée en dépit de la pluie: vingt-deux Sections sur vingt-sept étaient représentées, et le soir, près de 150 personnes ont assisté à la séance publique. L'Assemblée administrative s'est tenue dans la salle confortable de l'hôtel Zum Roten Haus, sous la présidence de M<sup>me</sup> Leuch, qui a salué la présence de M. Luthy, vice-président de la ville de Brugg. Celui-ci a adressé aux suffragistes suisses une cordiale allocution, rappelant le passé de sa ville, et exposant ce que les femmes peuvent apporter à la démocratie suisse.

### L'activité du Comité Central.

Après avoir donné lecture de télégrammes de M<sup>lle</sup> Beeli (Davos), qui, avec ses 88 ans, est sans doute notre doyenne, et de M<sup>lle</sup> I. Weber, membre du Comité Central (St-Gall), retenue par la maladie, M<sup>me</sup> Leuch a rappelé la mémoire de trois disparus, le notaire Wyss, à la Neuveville, M<sup>lle</sup> Spuhler, à Lausanne, et M. Paul Richter, imprimeur du Mouvement Féministe. Les sections de Martigny, Monthey et Moutier ne donnent plus signe de vie. Frauenfeld fait campagne pour le suffrage ecclésiastique; on suit avec intérêt l'initiative genevoise pour le suffrage féminin, et les démarches des Neuchâteloises: M<sup>lle</sup> Brétignat (Neuchâtel-ville) a pu annoncer le dépôt au Grand Conseil, le 17 mai, d'une motion Camille Brandt, signée par vingt-cinq députés, demandant que «la loi sur l'exercice des droits politiques soit complétée par des dispositions prévoyant que le droit de vote est accordé aux femmes en matière communale».

Le rapport du Comité Central rappelle encore la démarche faite aux Chambres fédérales le 13 décembre, afin d'obtenir enfin un rapport sur la motion Greulich-Goettisheim de 1918, et sur la pétition fédérale de 1929; la collaboration des suffragistes avec le Groupement «Femme et Démocratie», avec l'Office suisse des professions féminines, leur adhésion à l'Association suisse pour l'Amélioration du Film et à la fondation Pro Helvetia. Notre enquête sur le statut de la femme sera prochainement remise au comité d'experts de la S. d. N. Sept Suissesses sont inscrites comme participantes au Congrès de Copenhague.

Pour conclure, M<sup>me</sup> Leuch recommande aux suffragistes d'utiliser toutes les possibilités de collaboration offertes aux femmes, notamment dans les Commissions officielles, et de s'inscrire auprès des départements militaires cantonaux pour le service complémentaire de l'armée. La situation est sérieuse et les futures citoyennes doivent montrer qu'elles ont le sentiment de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

### Propositions des Sections.

A l'Assemblée de Saint-Gall, en 1937, les délégués avaient accordé au Comité Central pleins pouvoirs pour entreprendre des démarches pressantes relatives à des questions politiques ou économiques, à la condition que les deux tiers des membres du Comité soient d'accord. Ces pleins pouvoirs arrivent à leur terme. Le Comité n'en a pas fait usage parce que le quorum nécessaire n'a jamais été ob-

teu. Sur la proposition de M<sup>lle</sup> G. Gerhard (Bâle), l'Assemblée renouvelle ces pleins pouvoirs sans fixer de délai.

Les propositions de Bâle et de Neuchâtel demandant d'entreprendre de nouvelles démarches pour faire aboutir la motion Goettisheim et la pétition fédérale de 1929 tombent, puisque le Comité Central a fait le nécessaire en décembre, étant bien entendu qu'il faut veiller à ce que le Conseil des Etats prenne la même décision que le Conseil National, soit la demande d'un rapport à présenter par le Conseil Fédéral. Aux sections de faire des démarches personnelles auprès des conseillers aux Etats de leur canton.

Après une courte discussion où seule M<sup>me</sup> Eder-Schwytzer (Zurich) exprime son avis contraire, la proposition d'Aarau recommandant de faire donner aux rues des villes les noms de femmes ayant rendu des services à la communauté, est admise. Déjà Colombier (Neuchâtel), Genève, Chaux-de-Fonds possèdent des rues dont des femmes sont marraînes.

### Cours de vacances.

M<sup>me</sup> Vischer-Alioth (Bâle) recommande le cours de vacances de 1939 organisé dans la Suisse orientale avec le concours des «Frauenhilfe», si tôt après l'assemblée de l'Alliance à Winterthur (30 septembre); sujet: la moralité publique, avec des conférences sur la lutte contre la prostitution, le suffrage féminin au service de la famille, de la patrie, nos jeunes filles à l'étranger, les luttes des «Frauenhilfe», et naturellement des exercices pratiques de présidence, de discussion, de rédaction, etc.

### Le suffrage féminin sur le terrain fédéral.

Après l'interruption du thé, M<sup>lle</sup> Gourd, au nom de celles qui ont vécu ces temps héroïques, et soulignant que l'Association compte maintenant trente bonnes années, rappelle les circonstances palpitantes dans lesquelles furent déposées aux Chambres fédérales, en décembre 1918, la motion Greulich, puis la motion Goettisheim. Le Conseil Fédéral promit une étude et un rapport: rien n'est venu. Dix ans après, en 1929, c'est la pétition fédérale avec ses 249.237 signatures (78.840 hommes, plus qu'il n'en faut pour une initiative, et 170.397 femmes), remise aux Chambres fédérales le 6 juin 1929: nous attendons encore le rapport promis par l'Exécutif, promis de nouveau en décembre dernier. Le bel enthousiasme du début est tombé; on ne voit plus les étudiants ou les chauffeurs de locomotives appuyer nos revendications. Beaucoup estiment aujourd'hui le moment mal choisi, et ce beau conte de fées semble finir bien mal. Raison de plus pour continuer de lutter, de travailler, de convaincre, de revendiquer, de secouer les apathies et les mauvaises volontés. Tant que la moitié du peuple suisse restera mineure, le mot démocratie sera un mensonge. Nos autorités nous chargent sans relâche de nouvelles charges, acceptées avec patriotisme, mais ces devoirs nouveaux devraient être accompagnés des droits civils.

Cet appel au travail est chaleureusement applaudi, puis M<sup>me</sup> Studer - de Goumoens (Winterthur) montre que cette fameuse influence indirecte qu'on nous laisse, il est bien peu d'hommes qui s'en contenteraient. Et pourtant la Suisse a eu une citoyenne! Une citoyenne suisse aurait pu voter, et la sotte ne l'a pas fait! En effet M<sup>me</sup> Leuch nous montre une carte de légitimation et une carte de vote distribuées par la commune de Kôniz, à M<sup>lle</sup> Dora El..... aide ménagère, à Wabern, pour les votations communales et fédérales du 22 janvier dernier! Cette femme, qui sans doute n'est pas membre de notre Association, n'a pas eu l'idée d'utiliser ces cartes ni de confondre le bureau de vote. On ne s'explique pas par quel miracle ou par quelle erreur ces électeurs «conscients et organisés» ont pu libeller ces deux bulletins au nom de «Fräulein...»

(La fin en 3<sup>me</sup> page).

S. BONARD.

## Promenades à travers l'Exposition Nationale

I  
Il pleut, il pleut!... Sans arrêt, dès le matin et jusqu'au soir, l'eau coule et rejaillit, et il semble que jamais le ciel n'en a tant déversé sur nos têtes que depuis le jour de l'ouverture de l'Exposition Nationale!...

Et cependant, et durant toutes ces premières semaines, ni la pluie, ni le froid, ni l'humidité collante ne sont parvenus à atténuer la joie et la satisfaction que tous ressentent devant cette ville de rêve, qui s'étend sur les deux rives du lac. Qu'ils viennent du village suisse, là-bas, vers les arbres du promontoire bien connu sous le nom de «Zürichhorn», ou qu'ils aient contemplé le spectacle grandiose de l'entrée par Wollishofen; qu'ils soient trempés par les averse en dépit des nombreux passages couverts, tous rayonnent: car qui aurait pensé que notre petite Suisse serait capable de mettre sur pied pareille manifestation dont nous sommes fiers! et qui nous unit plus intimement encore, malgré nos différences de langues, des Romands aux Grisons, du Tessin aux plaines du Nord!...

Car cette Exposition surgit vraiment au bon moment. Jamais nous n'avions ressenti davantage la nécessité de marquer de façon concrète et décisive notre étroite appartenance à une même patrie, et jamais démonstration de cet ordre n'a été mieux réussie que notre «L. A.». Car elle est belle, à la fois moderne et grandiose, l'imagination et la technique s'y entremêlent harmonieusement, et le sérieux et la gaieté s'y succèdent, aussi bien à l'extérieur des bâtiments que dans l'intérieur des halles. Et l'un de ses caractères les plus attrayants est l'ingéniosité avec laquelle toute cette ville, surgie en quelques mois, s'est intégrée dans la nature environnante: le symbole le plus frappant n'en est-il pas l'arbre qui forme le centre du merveilleux pavillon de l'horticulture, et autour du tronc et des branches duquel l'on a si bien su agencer toute la bâtisse que son feuillage s'épanouit à l'aise par une baie au milieu du toit! Et partout, ce sont d'autres arbres magnifiques, de vastes plates-bandes fleuries, la décoration agreste des rives du canal sur lequel glissent des embarcations à travers toute l'Exposition. Et le téléphérique par dessus le lac avec son wagonnet qui grimpe le long du câble, et les vedettes à moteur qui unissent les deux rives, et l'amusant

<sup>1</sup> Diminutif couramment employé chez nos Confédérés pour désigner l'exposition: Landes Ausstellung.

petit autobus jaune qui court à travers toute l'Exposition... On pourrait continuer cette description sans fin, et sans parvenir à donner véritablement l'impression de joie et de fierté qu'emporte avec lui chaque visiteur!

C'est que ce sentiment ne résulte sans doute pas uniquement de la contemplation de ces bâtiments si bien compris et si harmonieusement édifiés; pas uniquement non plus de la vision de toutes les merveilles que renferment ces halles, ni de l'étude des statistiques et des graphiques, ou encore de la décoration sculpturale si bien répartie à travers les jardins. Sa cause profonde, c'est cette volonté entièrement suisse qui se manifeste à travers toute l'Exposition, cette collaboration qui surmonte toutes les différences, et cette foi commune dans la force d'action de notre pays.

\*\*\*

Les hommes ont vraiment fait un tel succès de cette Exposition, qu'il nous est un peu pénible, à nous autres femmes, de devoir tout de même formuler nos réclamations! Et cependant, elles doivent aussi être entendues. D'abord, combien peu de femmes, mais combien peu! ont fait partie des divers Comités d'action! et combien il a fallu batailler pour cela! Et cependant, ne devrait-il pas aller de soi, dans une vraie démocratie, que les femmes collaborent tout naturellement avec les hommes?

— Mais dira-t-on, sur la grande affiche de l'Exposition, il n'y a pourtant que des femmes, quatre jeunes filles vivantes et rieuses, qui frappent immédiatement les yeux du visiteur. — Certes: mais ceci n'est-il pas justement significatif de notre mentalité? et combien, il aurait mieux valu représenter un homme et une femme, la main dans la main, un couple symbolisant la force de travail de notre pays! Et si, dans le cortège d'ouverture, deux femmes de chaque canton, en costume national, mettaient la gaieté d'une note de couleur au milieu de la solennité noire des habits et des hauts de forme, ces femmes n'étaient-elles pas encore là comme un ornement, et non pas du tout comme des citoyennes? et les représentations de nos villes et de nos campagnes n'étaient-elles pas exclusivement des hommes? «L'Etat c'est moi»: moi, c'est-à-dire l'homme!

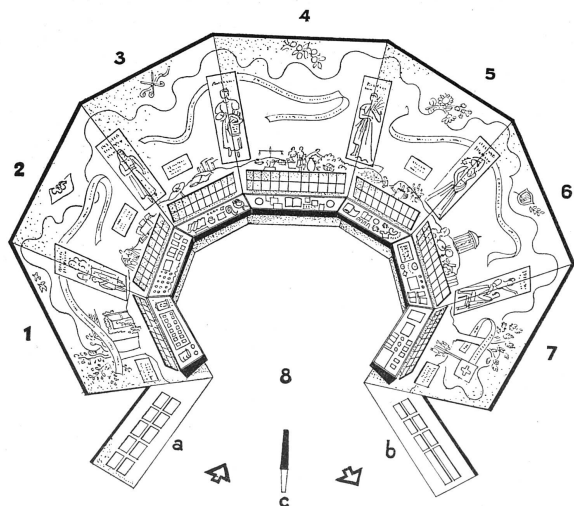
Elisabeth THOMMEN.

(La suite en 3<sup>me</sup> page).

## Le droit au travail de la femme mariée

...a été reconnu aux Suédoises. En effet, le Parlement vient d'accepter un projet de loi interdisant aux patrons de renvoyer leurs ouvrières ou employées pour raison de mariage. Cette loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

S. F.



Plan en projection du «Pavillon de la Femme suisse» à l'Exposition de Zurich. Les chiffres correspondent aux divisions des domaines de l'activité féminine.